

<b>Zeitschrift:</b>	Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	124 (2010)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Éléments héraldiques et épigraphiques de quelques églises et édifices de Rhodes
<b>Autor:</b>	Vaivre, Jean-Bernard de
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-746882">https://doi.org/10.5169/seals-746882</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Éléments héraldiques et épigraphiques de quelques églises et édifices de Rhodes

JEAN-BERNARD DE VAIVRE



Fig. 1 Intérieur de la cathédrale latine Notre-Dame du château, d'après Rottiers (cl.JBV)

La ville de Rhodes<sup>1</sup>, dont il a été évoqué quelques aspects dans des communications précédentes, abritait de nombreuses églises et chapelles, grecques et latines, au temps où l'île était le siège de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem<sup>2</sup>. Certaines ont beaucoup souffert durant les deux grands sièges, d'autres ont, après la conquête des Ottomans, été reconvertis en mosquées, en bains publics, voire en locaux privés, d'autres encore ont été détruites ou sont tombées en ruines au fil des ans.

<sup>1</sup> Sur tous les monuments de la ville, la meilleure source reste l'exceptionnel ouvrage d'Albert GABRIEL : *La cité de Rhodes (MCCCX–MDXXII)*, Paris, 1921–1923, t. I, *Topographie, architecture militaire*, t. II, *Architecture civile et religieuse*.

<sup>2</sup> Sur l'histoire de l'ordre à Rhodes, Joseph DELAVILLE LE ROULX : *Les Hospitaliers à Rhodes jusqu'à la mort de Philibert de Naillac (1310–1421)*, Paris, 1913.

Dans une étude antérieure sur les armes des grands-maîtres de Rhodes<sup>3</sup>, il avait été indiqué que seuls deux écus se voient encore dans la cathédrale<sup>4</sup> Notre-Dame du château<sup>5</sup>, dans les parties hautes du chœur. Ils y ont été placés là tardivement, pour rappeler que cet édifice fut reconstruit sous le magistère d'Hélion de Villeneuve et était sous la protection du Souverain pontife. Elle subit cependant ultérieurement d'autres dommages, donc des réparations plus ou moins conséquentes. Au lendemain de la prise de possession de la ville, les Ottomans transformèrent cette cathédrale en mosquée (fig. 1), recouvrant ou effaçant les peintures qui décoraient les parois, faisant disparaître le mobilier liturgique et les dalles tumulaires du sol de l'église, seul un tombeau, élevé dans le bras sud du transept (fig. 1), ayant subsisté jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Le colonel Rottiers<sup>6</sup>, visitant l'île en janvier 1826 le vit encore et en fit prendre un croquis par son dessinateur Witdoeck<sup>7</sup>. Ce dernier releva aussi, aux baies élevées de l'édifice, des éléments de la vitrerie, qui, en raison de leur place, avaient échappé pour l'un d'entre eux aux iconoclastes, s'agissant de deux représentations de figures humaines, les autres ne leur portant ombrage dans la mesure où il s'agissait de motifs héraldiques. Depuis près de deux siècles, les intempéries et la dégradation normale de si anciens supports ont tout fait disparaître ; il ne reste plus aucune trace de ces vitraux.

<sup>3</sup> Jean-Bernard de VAIVRE : « Les armes des grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem », *Archives héraldiques suisses*, abrégé ici *AHS*, 2009–I, p. 41–70.

<sup>4</sup> GABRIEL : *op.cit.*, p. 170 sq.

<sup>5</sup> Anthony LUTTRELL : *The town of Rhodes, 1306–1356*, Rhodes, 2003.

<sup>6</sup> Rottiers était Belge. Il passa d'abord au service des Pays-Bas, puis de la Russie et c'est dans les armées du Tsar qu'il gagna ses galons de colonel.

<sup>7</sup> ROTTIERS : *Description des monuments de Rhodes*, volume + album, Bruxelles, 1830.

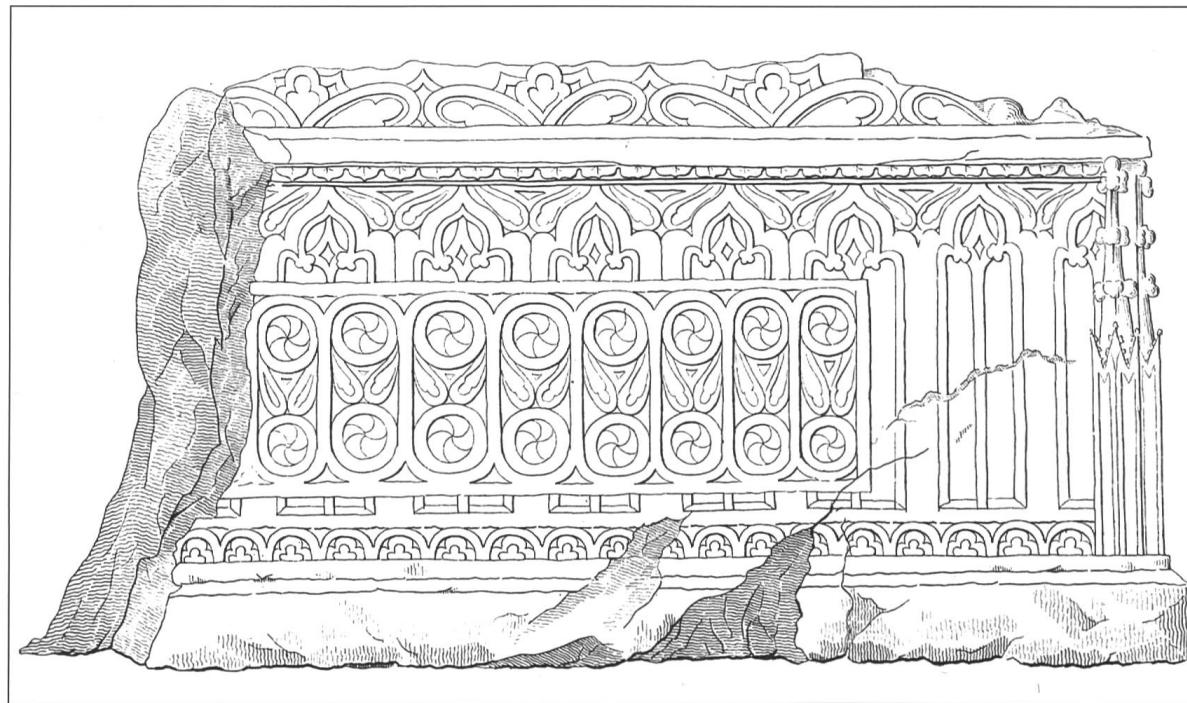


Fig. 2 Tombeau de Marie des Baux (cl.JBV)

*Tombeau de Marie des Baux († 1347), cathédrale Notre-Dame du château*

Le tombeau que Rottiers a vu (fig. 2) était déjà assez mutilé en 1826. La tradition, rapportée par Dimitri<sup>8</sup>, l'accompagnateur grec du colonel, le considérait comme celui de Marie des Baux et, autant que l'on puisse en juger par le dessin de Witdoeck, son décor paraît bien se rapporter au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. On sait que Marie des Baux<sup>10</sup> était épouse d'Humbert II, dauphin de Viennois. Ce dernier, après la cession de ses fiefs au roi de France, obtint du pape, qui avait proclamé une croisade contre les Turcs, de prendre la tête des troupes. Il reçut le 25 mai 1346 des mains du pape, en Avignon, l'étendard de l'Église et alla s'embarquer, le 2 septembre, à Marseille, accompagné dans cette expédition par son épouse. Il débarqua en Asie, y remporta

quelques opérations militaires, mais reçut, au début de 1347, l'ordre de conclure une trêve<sup>11</sup>. Il reprit donc la route du retour et fit escale à Rhodes. C'est là qu'à la fin du mois de mars<sup>12</sup> 1347, Marie des Baux mourut dans la ville de Rhodes et elle aurait donc été inhumée dans la cathédrale latine<sup>13</sup>. Bien qu'anépigraphe et dépourvu d'élément héraldique, le témoi-

<sup>11</sup> Ulysse CHEVALIER : « La croisade du dauphin Humbert II (1345–1347) », Paris, 1920. Il s'agit d'un tiré à part du *Bulletin de la société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 1920, p. 38–76.

<sup>12</sup> La date assez précise de sa mort se déduit d'une lettre que le pape Clément VI écrivit au dauphin pour le consoler et lui conseiller de... se remarier. [Marquis de VALBONNAIS] : *Histoire de Dauphiné et des princes qui ont porté le nom de dauphins*, Genève, 1722, t. I, p. 343, et texte de la lettre au t. II, p. 554. Le 29 janvier, dans un long testament qu'il dicta à Rhodes, Humbert II faisait encore mention de son épouse, à qui il accordait d'importantes libéralités.

<sup>13</sup> Il n'est pas sûr que sa dépouille soit restée dans la cathédrale de Rhodes, car, dans son dernier testament du 21 mai 1355, Humbert II légua une importante somme d'argent aux frères mineurs de Marseille pour que les restes de son épouse y soient transportés et qu'une sépulture lui y soit donnée. VALBONNAIS : op.cit., t. II, p. 618 a édité le texte du testament dans lequel on peut lire : « *Et primo fratribus Minoribus et sororis Minorissis conventus Massiliae pro reparacione ecclesie ipsorum beati Ludovici, ad quem corpus, bonae memoriae, dominas Mariae de Baucio consortis nostrae quondam depositum apud Rhodium, volumus apportari et decenter collocari, septem millia flor... et pro transferendo dict. corpus ad dictam ecclesiam dictorum religiosorum Massiliensium trecentos flor.* » Humbert II étant lui-même décédé peu après ce dernier testament, on ne sait si le transfert eut lieu.

<sup>8</sup> Dimitri était un Grec de Lindos, vivant à Kos, et qui avait été recommandé à Rottiers par M. d'Avenat, agent consulaire de France à Kos, appelé alors Stanchio.

<sup>9</sup> On pourra en comparer le décor à celui d'un fragment du socle du tombeau de Marie de Hainaut à Champaigue, du XIV<sup>e</sup> siècle. Jean-Bernard de VAIVRE : « Les tombeaux des sires de Bourbon (XIII<sup>e</sup> et première partie du XIV<sup>e</sup> siècle) », *Bulletin monumental*, t. 138–IV, 1980, fig. 25, p. 391.

<sup>10</sup> Marie des Baux était fille de Bertrand, comte d'Andria et nièce du roi Robert de Naples par sa mère Béatrix. Elle avait épousé Humbert II, dauphin de Viennois, lors du séjour de celui-ci à Naples en 1332.



Fig. 3 Face orientale du château d'Asklipio (cl.JBV)

gnage de l'existence passée de ce tombeau en élévation<sup>14</sup> mérite d'être signalé.

*Inscription et relief aux armes pontificales et à celles d'un vicaire du chapitre cathédral de Rhodes (XIV<sup>e</sup> siècle), château d'Asklipio*

Une autre pierre, liée à l'histoire de la cathédrale latine, a subi un sort qui n'est pas moins curieux, mais est parvenue jusqu'à nous. Moins documenté par les textes car indépendant de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, un chapitre de chanoine réguliers était attaché à la cathédrale latine et composait un des conseils de l'archevêque. Comme ailleurs, les fonctions curiales de la cathédrale appartenaient aux chanoines *collegialiter* et étaient exercées par

l'un d'eux, le vicaire, au nom du chapitre. Dans le cas de Rhodes, le chapitre semble avoir été créé au cours des années qui suivirent la prise de possession de la ville par les chevaliers. Il y avait eu, au temps des royaumes latins d'Orient et jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, un chapitre à Beyrouth, qui fut transféré, après la perte de la Terre sainte, en Chypre. Or, par un acte de date du 24 août 1322 – donc peu après l'élection du grand-maître Hélon de Villeneuve, qui fit construire, ou reconstruire, la cathédrale actuelle sur un oratoire plus ancien – le pape prescrivit aux chanoines de Beyrouth, qui résidaient alors à Nicosie, de mettre à la disposition de l'archevêque de Rhodes les ornements liturgiques de l'église de Beyrouth, que l'on avait transportés en Chypre lors de la chute de la ville et, ceci, en attendant que la récupération de Beyrouth permette de les rapporter dans cette ville<sup>15</sup>. Le texte de cette lettre est assez

<sup>14</sup> Dimitri, qui raconte assez convenablement quelques tristes épisodes de la vie de Marie des Baux, déclara à Rottiers : « Ce monument a sans doute été brisé à la violation des tombeaux et les restes qu'il contenait dispersés comme tant d'autres. Les Turcs ont déjà voulu le jeter hors de cette église. S'ils manifestaient une pareille intention lors de votre séjour ici, je vous engagerais à en faire l'acquisition ; ce serait une rareté à rapporter en Europe. Quoique ce tombeau ne porte aucune inscription, la tradition affirme, et il paraît très avéré, qu'il a renfermé les cendres de cette princesse infortunée. »

<sup>15</sup> Je tiens à remercier ici mon maître, le doyen Jean Richard, membre de l'Institut, de m'avoir signalé cette pièce importante.

court : « *Baliano<sup>16</sup> archiep.o Colocen. conceduntur pontificalia et alia ornamenta ad usum et decorum pontificii deputata, nec non libri, calices, cruces, thuribula et alia ministerio dedicata altaris, quae dudum eccl. Et ep. i. Beriten. in civit. Niconsien. tempore quo Agareni civitatem Beriten. expugnaverunt transportata fuerunt, cum onere illa restituendi casu quo dicta civit. de manibus dictorum Agarenorum eripiatur. Sequuntur mand. Archiep.o Nicosien. ut canonicos dictae eccl. Beriten. ad assignandum praefato Baliano predicta ornamenta, si expedierit, per censuram ecclesiast. compellat, et canonicis eccl. Beriten. in civit. Nicosien. morantibus, directa, ut ead. ornamenta infra unum mensem assignent Baliano jamdicto<sup>17</sup>.* »

L'un des rares témoignages matériels de l'existence du chapitre des chanoines de Rhodes a été retrouvé au château d'Asklipio, situé au sud-est de l'île, à une lieue de la côte, mais sur un promontoire qui permet de la surveiller. Si ses dispositions ont été l'objet d'une utile note très détaillée de Christian Poutiers<sup>18</sup>, son histoire est mal connue, cette place étant relativement peu citée dans les archives de l'ordre. L'accès de ce château est, à l'est, protégé par une curieuse barbacane que l'on doit traverser pour gravir plusieurs marches avant de franchir un étroit portail en plein cintre (fig. 3). Une bretèche, dont ne subsistent que les corbeaux, complétait ce dispositif. Au-dessus du portail fut insérée, dans un caisson, une pierre aujourd'hui disparue de la courtine<sup>19</sup>. Elle se trouve aujourd'hui parmi les éléments lapidaires sculptés qui sont exposés dans l'une des salles basses du palais magistral<sup>20</sup>. Elle a été

retrouvée, mutilée, il y a quelques décennies, et ayant servi, après avoir été retournée, de pierre d'autel dans une petite chapelle<sup>21</sup>, proche du village d'Asklipio. C'est un marbre (fig. 4) de 0,74 (l) sur 0,56 (h) dont le coin supérieur gauche a été cassé. Ceci étant, le morceau manquant est toujours inséré à l'angle supérieur gauche du caisson pratiqué au-dessus du portail du château d'Asklipio. Non seulement la veine de la pierre est identique, mais il subsiste sur ce fragment un petit élément de la tiare pontificale figurée à gauche de la composition<sup>22</sup> (fig. 5). Au centre de cette dalle avait été sculptée en bas-relief, sur un trône, une Vierge à l'Enfant, qui a été presque complètement bûchée<sup>23</sup>. Seul le bas de la robe, aux plis savamment disposés, est encore visible, ainsi que le sommet du crâne et le nimbe qui auréolait le visage. À sa gauche, quatre chanoines, en surplis, mais sans l'aumusse au bras gauche, sont agenouillés, tournés vers la mère du Christ. Le visage de celui placé au plus près de la Vierge a été également martelé. Celui du dernier de la rangée est caché par la tête de celui qui le précède, dont on peut en revanche distinguer les traits, comme sa coiffe. Les trois chanoines placés à droite de la Vierge sont également dans l'attitude de la prière, également vêtus d'un surplis passé sur une chemise dont le col est visible. Au-dessus d'eux, la tiare pontificale<sup>24</sup> aux trois couronnes superposées<sup>25</sup> et aux deux fanons, sommant les deux clefs posées

<sup>16</sup> L'archevêque de Rhodes était, depuis au moins 1317, Balian. Son patronyme est typiquement de l'Orient latin. M. Jean Richard remarque qu'il succéda probablement, avant, ou plutôt après, la chute de la ville à Barthélémy, évêque de Beyrouth, cité en 1283. Il aura ensuite été transféré à Rhodes, comme ce fut le cas de l'archevêque de Tyr, transféré à Arborea en Sardaigne. Ce qui explique qu'il souhaita emporter dans son nouveau siège les ornements sauvés de Beyrouth.

<sup>17</sup> Archives du Vatican, A. 17, f. 214a, V. 73, ep. 1225. Publié par Guillaume MOLLAT : *Jean XXII (1316–1334) Lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican*, t. IV, Paris, 1910, p. 150.

<sup>18</sup> Jean-Christian POUTIERS : *Rhodes et ses chevaliers, 1306–1523, Approche historique et archéologique*, Beyrouth, 1989, p. 258–264.

<sup>19</sup> Sa première mention est celle de G. GEROLA : « I Monumenti medioevali delle Tredici Sporadi (appunti di Viaggio) », *Annuario della Regia Scuola archeologica di Atene e delle missioni italiane in Oriente*, t. I, Bergamo, 1914, p. 351–352.

<sup>20</sup> Sous le numéro d'inventaire : F118.

<sup>21</sup> La chapelle Saint-Michel.

<sup>22</sup> On distingue encore le bord gauche de chacune des couronnes de la tiare et, détail plus surprenant, la petite croix qui surmonte cet emblème. Or, Mgr Bruno Bernard HEIM : *Coutumes et droit héraldique de l'Église*, Paris, 1949, dit que « le bouton et la petite croix au sommet de la tiare ne se voient nulle part, sur les tombeaux médiévaux des papes. Il semble que ces ornements n'aient pas paru avant le XV<sup>e</sup> siècle. Nous les trouvons, pour la première fois, sur la tiare précieuse de Jules II (1503–1513) ». La pierre d'Asklipio serait donc, en 1473, le premier témoignage.

<sup>23</sup> D'après le regretté Elias Kollias, l'arasement de la figure de la Vierge aurait été le fait du pape d'Asklipio, ce qui semblerait peu vraisemblable de la part d'un ecclésiastique, si Gerola n'avait antérieurement décrit la pierre intacte.

<sup>24</sup> Sur l'héraldique pontificale, on renvoie à l'ouvrage classique de Donald Lindsay GALBREATH : *Papal heraldry*, 1930, que l'on consultera dans la seconde édition augmentée, Londres, 1972. Sur les sources purement vaticanes, le livre du cardinal, français, Jacques MARTIN : *Heraldry in the Vatican*, sl, 1987.

<sup>25</sup> Bruno Bernard HEIM: *op.cit.*, p. 62, confirme que « la tiare n'est pas une coiffure cultuelle, mais un signe du pouvoir souverain du pape ».

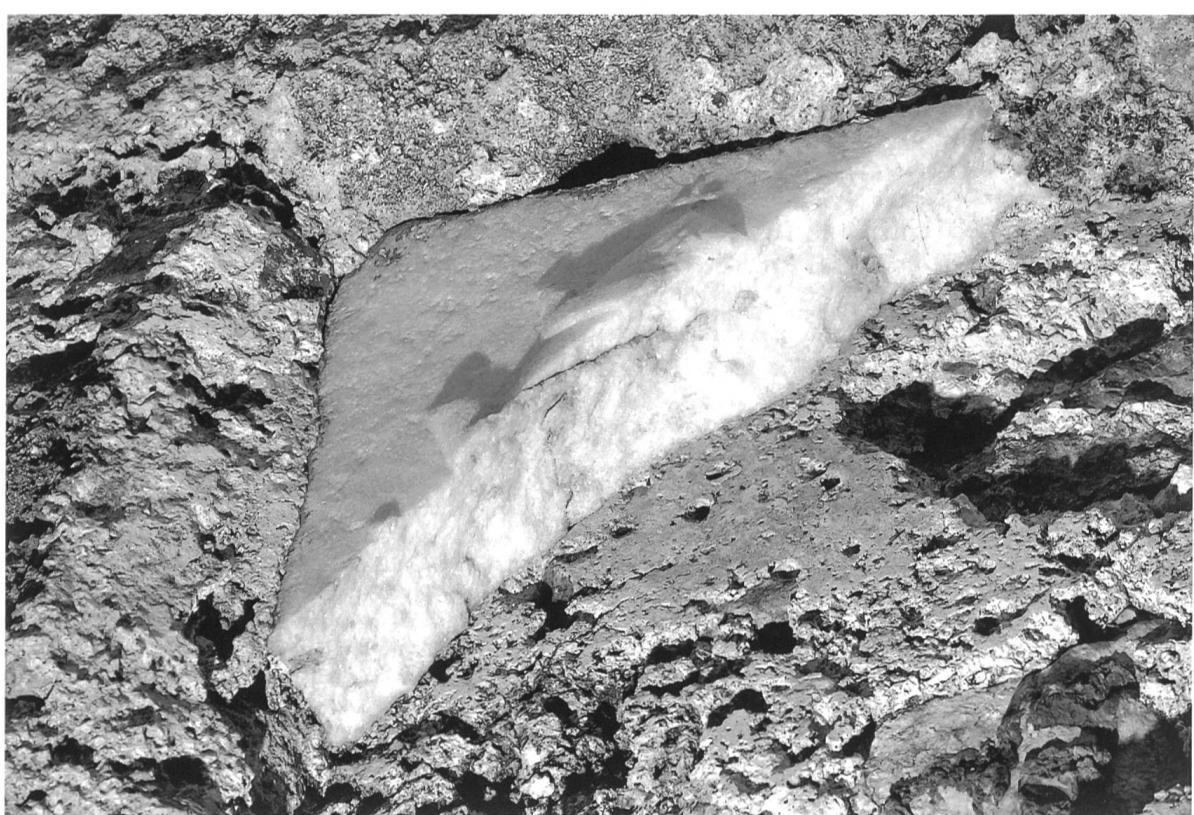


Fig. 5 Coin supérieur gauche de la pierre aux chanoines (cl. JBV)

en sautoir<sup>26</sup>. Du même côté près et au-dessus du nimbe :

M[ATE]R D[E]I IH[E]S[VS]. XPS.

Sur le côté droit de la pierre, est gravée en creux, en belles capitales<sup>27</sup> :

HOC. OP. FCM.E. Q

TPR. D[N]ORV. CAN

ONICORV. RODI.

IOHIS DE TRANOVA  
.RODERICI.DACRI.

ANTONII CONSTA

TINI. IOHIS.GAFURI

ET CETERORV. M  
CCCC. L. XXIII<sup>28</sup>

Et, sous les plis inférieurs de la robe de la Vierge se trouve un écu au chevron accompagné de trois tiges de fleurs (fig. 6) et les mots : IOH [ANNI] S VICAR[IVS] PR[ES]B[YTER].

Il s'agit donc là d'une pièce importante pour l'histoire de la cathédrale de Rhodes, dont le vicaire, nommé Jean, portait ces armes au chevron accompagné de trois tiges de fleurs. Il s'agit de l'un des rares témoignages pour cette époque d'armoiries d'un chanoine dans l'une des îles de Méditerranée orientale. Le début de l'inscription laisse penser que le château d'Asklipio avait été construit par le chapitre cathédral, qui devait sans doute avoir là une manse canoniale. En effet, le château d'Asklipio n'est pas cité dans les mêmes termes qu'Archangelos, Faraklos, Lindos ou d'autres places dans la plupart des textes de l'ordre. Les courtines ne semblent avoir jamais comporté, comme pour les châteaux placés

<sup>26</sup> C'est l'occasion de redire que, contrairement à ce qui a été écrit, les clefs en sautoir, qui figuraient sur plusieurs monuments de Rhodes, ne se rapportent pas à un pape particulier, mais à la papauté.

<sup>27</sup> Cette inscription a fait l'objet d'une mention dans une étude d'Anna-Maria KASDAGLI : « Hospitaller Rhodes : The epigraphic evidence », *The Hospitallers, the Mediterranean and Europe. Festschrift for Anthony Luttrell*, éd. Karl Borchardt, Nikolas Jaspert, Helen Nicholson, Aldershot, 2007, p. 114 et fig. 3 pour une photo d'une partie de l'inscription.

<sup>28</sup> Le texte peut se lire ainsi : *Hoc opus factum est quo tempore dominorum canonicorum Rodi, Johannis de Terranova, Roderici Dacri, Antonii Constantini, Johannis Cafuri et ceterorum, 1473.*



Fig. 6 Écu de Jean, vicaire du chapitre cathédral de Nicosie (cl.JBV)

directement sous la garde des chevaliers, de caissons aux armes de la Religion et des grands-maîtres. En 1475, les habitants d'Asklipio reçoivent, comme ceux d'autres villages et casaux tels Piloni, Lardos ou Ianadi, l'ordre de se retirer au château de Lindos en cas de débarquement des Turcs. Cette instruction a conduit Sommi Picenardi<sup>29</sup> à penser que « le château n'existe pas, ou était à peu près sans défense ». D'après l'inscription, il devait avoir été commencé, mais n'était sans doute pas achevé à cette date. Or, quatre ans plus tard, en 1479, Bosio<sup>30</sup> rapporte que les habitants de Canea, Ianadi et Vati furent invités à se retrancher aux châteaux de Piloni et d'Asklipio, dont les places furent alors jugée sûres. Ce qui laisse penser que l'*opus*, réalisé en 1473 après une première alerte, devait être jugé assez fort quelques années plus tard pour résister à des attaques.

<sup>29</sup> G. SOMMI PICENARDI, *Itinéraire d'un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem dans l'île de Rhodes*, Lille, 1900.

<sup>30</sup> BOSIO : *Dell'Istoria della sacra Religione et ill<sup>ma</sup> militia di S. Gio : Gierosol<sup>mo</sup> di Iacomo Bosio. Parte seconda di nuovo ristampata e dal medesimo autore ampliata, et illustrata*, Rome, 1629, in f°, t. II.



Fig. 7 Notre-dame du château (cl.JBV)

### *Vitraux armoriés disparus (XVe s.), cathédrale Notre-Dame du château*

La cathédrale Notre-Dame du château<sup>31</sup> n'a, longtemps, pas été identifiée comme telle par les anciens voyageurs ayant fait mention de cet édifice religieux placé au bas de la grande rue

<sup>31</sup> Sur la cathédrale, on se reportera essentiellement à Albert GABRIEL : *op.cit.*, t. II, p. 170–174, qui est très solide sur la question ; F. FASOLO : « La chiesa di Santa Maria del castello di Rodi », *L'architettura a Malta dalla Preistoria all'Ottocento. Atti del XV congresso di storia del architettura*, Rome, 1970 ; LUTTRELL : The town of Rhodes, cit., p. 100–109 et à Γιωργος ΝΤΕΛΛΑΣ : « Οι μεγαλες ιπποτικες εκκλησιες της Ροδου », 15 κρονια εργων αποκαταστασης στη Μεσαιωνικη Πολη της Ροδου, Athènes 2007, p. 387–389 et pl. 341–347.

du collachium (fig. 7). Ainsi, le souvent si bien renseigné bailli Sommi Picenardi indique-t-il qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cette église était appelée mosquée Kantouri. Il réfute à juste titre la thèse selon laquelle elle aurait été l'église Sainte-Catherine. Il précise qu'elle « n'offre rien de remarquable [...] L'intérieur, de style gothique, avait autrefois quatre fenêtres dont deux en plein cintre et deux en ogive, aujourd'hui murées en grande partie. Rottiers les vit encore ouvertes et ornées de vitraux, où l'on apercevait une douzaine d'écussons, dont il copia soigneusement le dessin<sup>32</sup> ». Rottiers a en effet pu pénétrer en 1826 dans l'édifice, auquel il a été le premier

<sup>32</sup> SOMMI PICENARDI : *op.cit.*, p. 63.

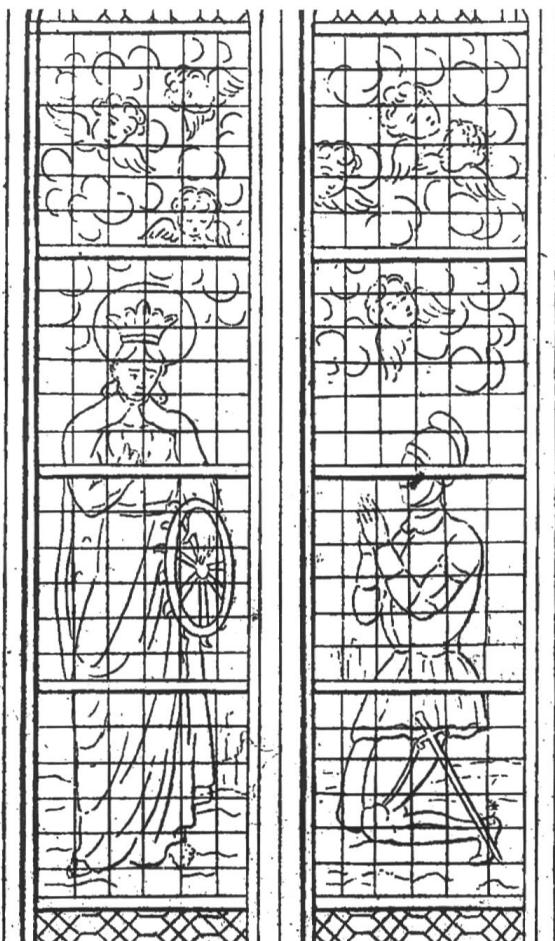


Fig. 8 Panneau du vitrail de la lancette centrale du chœur d'après Rottiers (cl.JBV)

à donner le nom, erroné, de Sainte-Catherine. Cette mosquée était alors également utilisée comme école coranique et le voyageur put y entrer grâce à la complicité du muezzin, « un vendredi, jour où l'on ne dit la prière que dans les grandes mosquées ». Son peintre « se mit avant tout à dessiner le tombeau de Marie des Baux. Il s'occupa ensuite de l'intérieur [...] Les vitraux, à cause de leurs détails, le retinrent beaucoup plus que nous ne compptions<sup>33</sup> ». Rottiers fait dire à son guide Dimitri, assez versé dans l'histoire de Rhodes, que cette église était celle du prieuré d'Angleterre, mais sur des considérations qui sont cependant sans fondements. Dans l'album<sup>34</sup> qui accompagne son livre, Rottiers a fait reproduire les vitraux vus alors. Si l'on en croit Rottiers, c'est « dans la fenêtre du milieu » – sans doute celle placée dans l'axe de la nef – que se trouvait alors une représentation d' « un chevalier armé de pied en cap, agenouillé devant sainte Catherine et

<sup>33</sup> ROTTIERS : *op.cit.*, p. 279.

<sup>34</sup> Planche XXXVII.

le groupe d'anges qui le surmonte » (fig. 8). Comme souvent dans ses dessins, Witdoeck, dessinateur assez peu doué, n'a pas respecté le style de l'œuvre qu'il essayait de représenter, donnant au personnage agenouillé un aspect anachronique. S'agissant des autres verrières, l'auteur précise : « La croisée de gauche offre les armoiries de l'ordre répétées et, sur celle de droite, on voit, entre autres, celles d'Angleterre,

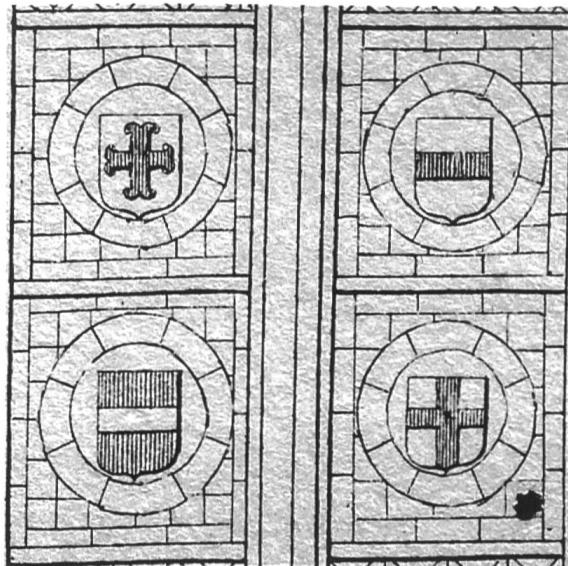


Fig. 9 Détail du vitrail aux armes Aubusson Lastic et Fluvia (cl.JBV)

dont le prieuré était en face, sans doute à cause des donations nombreuses que les chevaliers de cette Langue faisaient à cette église, qui était leur paroisse. Quant aux autres armoiries qui y sont également représentées en grisaille, on les voit encore reproduites ailleurs. » Et l'une de ses planches donne à cet égard des dessins d'écus que son peintre a représentés sur les figurations des verrières. Ceci étant, la planche XXXVII inverse l'emplacement des vitraux par rapport à la description du texte du livre de Rottiers : ceux portant quatre écus, dont les armes de la Religion, devaient se trouver du côté de l'Évangile, c'est-à-dire à gauche pour les fidèles placés dans la nef. La pièce centrale de ce dernier vitrail, dont les parties supérieure et inférieure étaient de simples motifs losangés, comportait donc quatre écus (fig. 9) : en haut à gauche, d'or à la croix ancrée de gueules, armes du grand-maître Pierre d'Aubusson (1476–1503), et, à droite, d'or à la fasce de gueules, armes du grand-maître Antonio Fluvia (1421–1437). En dessous, toujours de gauche à droite pour l'observateur, de gueules à la fasce d'argent,

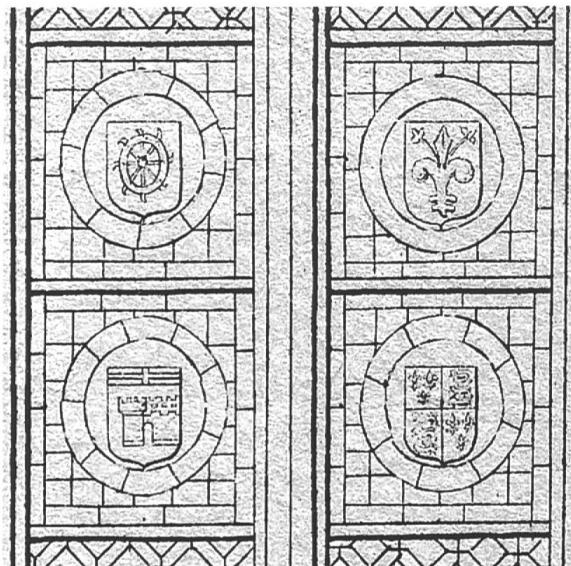


Fig. 10 Détail du vitrail avec les armes de fr. Costanzo de Opertis (cl.JBV)

armes du grand-maître Jean de Lastic (1437–1454), enfin d'argent à la croix de gueules, armes de la Religion. Du côté de l'épître, toujours en respectant le même sens, un écu portant une roue dentée, puis, à droite, une fleur de lis. Au registre inférieur, un château donjonné, au chef de la Religion. Enfin, un écu écartelé, aux 1 et 4, aux trois fleurs de lys, aux 2 et 3, aux trois léopards passants, armes de l'Angleterre (fig. 10). C'est ce qui a fait croire à Rottiers que c'était là la chapelle des chevaliers de cette Langue. En réalité, si l'auberge d'Angleterre se trouve effectivement au midi de la cathédrale, elle a été édifiée<sup>35</sup> là postérieurement au siège de 1480 et la thèse de Rottiers est donc sur ce point sans fondement.

Les écus de la verrière du côté de l'Évangile avaient été disposés dans cette composition pour rappeler les libéralités à la cathédrale de deux grands-maîtres vivant dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Celui de Pierre d'Aubusson fut manifestement placé là après le premier grand siège de 1480, mais avant 1489, année où il reçut la barette, sans quoi il n'eût manqué, comme il le fit ensuite systématiquement, de faire sommer ses armes du chapeau cardinalice et de la croix patriarchale. Cela permet de fixer une datation *a quo* pour cette pièce de vitrerie. On ne peut que donner raison à Rottiers qui écrivait que ces vitraux « indiquent une période assez reculée, mais je ne crois pas cependant qu'elle soit antérieure au premier siège de 1480, époque à laquelle les vitraux primitifs ont dû

<sup>35</sup> Elle se trouvait avant cette date à un emplacement totalement différent, au couchant du collachium.

nécessairement avoir été renouvelés ; car vous aurez pu remarquer en divers endroits de la voûte de l'église des traces de réparations qui y ont été faites anciennement par suite de ce siège où tant d'édifices publics ont été, sinon détruits entièrement, du moins tellement endommagés qu'il a fallu presque les refaire à neuf ». On sait en effet par exemple que, lors du premier grand siège<sup>36</sup>, le 8 juin 1480<sup>37</sup>, un boulet creva la voûte de la cathédrale durant la messe, sans faire de victimes. Quant aux écus de l'autre vitrail, outre les armes d'Angleterre, que l'on retrouvait en maintes places de la ville – moins fréquemment cependant que celles du roi de France ou du rappel indirect du royaume par la multiplication de fleurs de lis –, elles prouvent l'existence de dons du roi d'Angleterre pour la cathédrale. Il en est de même de la fleur de lis caractéristique des armes de Florence<sup>38</sup>. Les deux écus les plus à gauche de cette composition permettent d'apporter des précisions de nature à conforter une datation et prouver que toutes les verrières ne furent pas mises en place simultanément.

#### *Activité édilitaire de fr. Costanzo de Opertis (1506–1517), amiral de l'ordre 1513–1518*

À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, fut construit, au levant de Sainte-Marie du Bourg, un hospice placé sous le vocable de Sainte-Catherine-du-Mont-Sinaï, grâce aux libéralités de Domenico d'Allemagna, grand amiral de l'ordre<sup>39</sup>. Celui-ci

<sup>36</sup> Jean-Bernard de VAIVRE : « Autour du grand siège de 1480. Descriptions de Rhodes à la fin du XV<sup>e</sup> siècle », Bulletin de la Société de l'histoire et du patrimoine de l'ordre de Malte, 2009, n° 22, p. 36–117 avec 84 illustrations en couleurs, et « Le siège de 1480, les tremblements de terre de l'année suivante et le remodelage de la ville de Rhodes », *Les sièges de Rhodes de l'Antiquité à la période moderne*, Université de Nantes, 8 juin 2009, à paraître.

<sup>37</sup> Laurent VISSIÈRE : « Par les mots et par l'image. Le triomphe des chevaliers de Rhodes en 1480 », *Les sièges de Rhodes de l'Antiquité à la période moderne*, Université de Nantes, 8 juin 2009 ; et Laurent VISSIÈRE et Jean-Bernard de VAIVRE : *Rhodes 1480. Édition et commentaire des relations du siège de la cité de Rhodes par les Turcs*, à paraître.

<sup>38</sup> Michel POPOFF : *Répertoires d'héraldique italienne. Florence (1302–1700)*, Paris, 1991.

<sup>39</sup> Ceci étant, l'écu que l'on voit encore, très mutilé, dans un caisson inséré sur la façade septentrionale de l'hospice, bien qu'aux armes Allemagna, n'est pas celui du fondateur tel qu'il pouvait les porter et qui sont attestées ailleurs. Les armes portent en effet un chef de la Religion, usage qui n'était pas encore observé du temps où vivait cet amiral, ce qui tendrait à prouver que l'on a voulu, en lui prêtant un tel écu, rappeler sa fondation, à l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle, voire au début de la campagne de reconstruction de fr. Costanzo de Opertis.

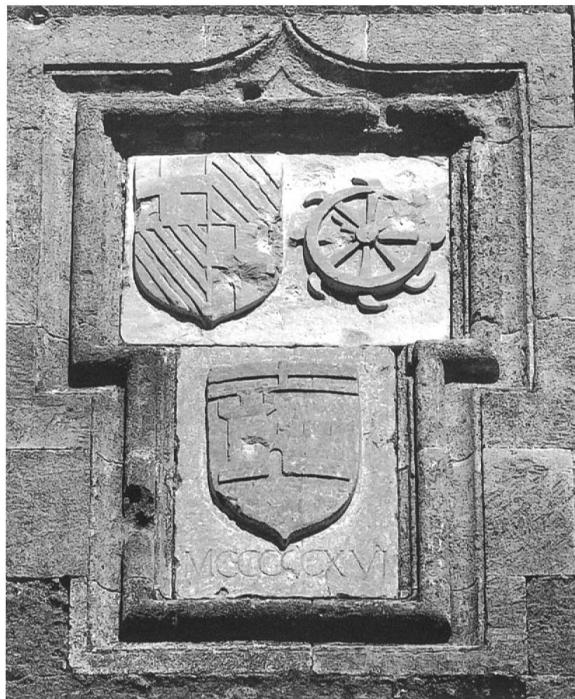


Fig. 11 Caisson de l'hospice Sainte-Catherine (cl. JBV)

dota richement cet établissement et fit stipuler qu'il devait rester sous la direction de ses successeurs dans sa charge, ces derniers ayant le privilège d'en nommer les chapelains. Après le siège de 1480, l'hospice Sainte-Catherine, où étaient logés beaucoup de voyageurs illustres, était en mauvais état. Il fut reconstruit, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, par fr. Costanzo de Opertis, amiral de l'ordre. Cet hospice Sainte-Catherine<sup>40</sup> existe encore. En partie, dans la mesure où plusieurs ailes au levant, dont celle qui abritait l'oratoire, ont disparu. Lors de mon premier voyage à Rhodes en 1970, l'édifice était en mauvais état. Il a été récemment très bien restauré sous la direction d'un architecte des Monuments historiques, Katerina Manoussou-Della. Sur la façade occidentale de l'édifice est intégré (fig. 11) un caisson en forme de T, comportant deux écus. En haut et à gauche pour l'observateur, les armes écartelées aux 1 et 4 de la Religion et, aux 2 et 3, le bandé de douze pièces du grand-maître Fabrizzio del Carretto (1513–1521). Dans le bas du caisson, un écu au château adextré d'une tour et, en bas une date, 1516, celle de la reconstruction de l'hospice. L'écu est aux armes de fr. Costanzo de Opertis. Au-dessus, à sénestre des armes du grand-maître, une roue hérissée de lames de fer, celle du supplice de sainte Catherine, à

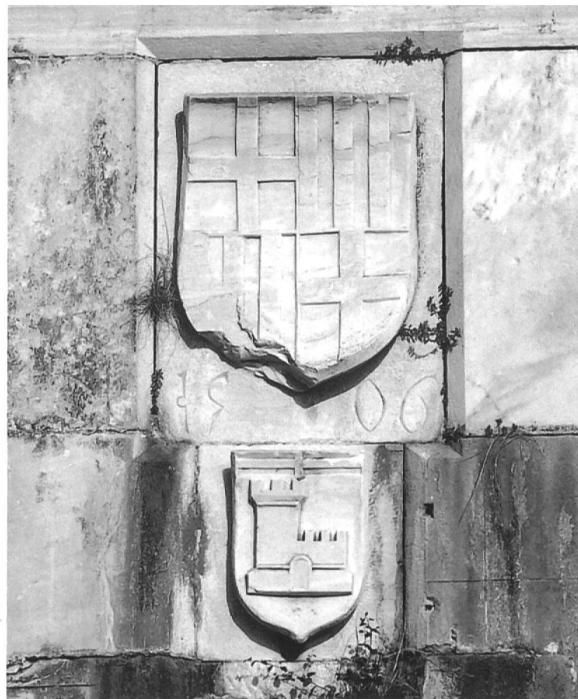


Fig. 12 Caisson sur la face ouest du bastion Operti au château saint-Pierre (cl.JBV)

laquelle les représentations de la vierge martyrisée sont toujours attachées. C'est sans doute par une assimilation tardive avec le culte de son homonyme de Sienne que cette sainte était particulièrement révérée par les chevaliers de la Langue d'Italie. Quoi qu'il en soit, les anges que Rottiers et son peintre ont vus sur la partie haute de la lancette centrale sont bien en relation directe avec l'un des épisodes de la fin de la vie de sainte Catherine d'Alexandrie, diffusé par les moines du Mont Sinaï afin d'attirer les pèlerins vers leur monastère. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, des témoignages iconographiques l'attestent<sup>41</sup>. Fr. Costanzo de Opertis fut d'abord châtelain de Narangia, c'est-à-dire l'actuelle ville de Kos, sur l'île de ce nom<sup>42</sup>. De 1498 au 5 novembre 1501, il était à Rhodes, bailli du commerce<sup>43</sup>. Il fut ensuite nommé pour deux ans, le 12 avril 1505, capitaine du château Saint-Pierre<sup>44</sup>, charge qu'il occupa jusqu'en mars 1507. Le 17 décembre 1513, il reçut, en tant que commandeur ancien de la Langue d'Italie, la fonction d'amiral de l'ordre et on le retrouve à ce poste jusqu'au 30 mai 1518<sup>45</sup>. C'est donc en cette qualité que

<sup>41</sup> Louis RÉAU : *Iconographie de l'art chrétien. Iconographie des saints*, t. III, p. 271.

<sup>42</sup> Archives de l'ordre de Malte à la Bibliothèque nationale de La Valette, abrégé ici AOM, 76, 201 r°.

<sup>43</sup> AOM 78, f° 76 r°.

<sup>44</sup> AOM 80, f° 73 r°.

<sup>45</sup> AOM 82, f° 101 v° et 110 r°.

<sup>40</sup> Albert GABRIEL : *op.cit.*, p. 103–106



Fig. 13 Écu sur la façade orientale de l'hôtel de fr. Costanzo de Opertis (cl.JBV)



Fig. 14 Écu aux armes de fr. Costanzo de Opertis, Rhodes, musée lapidaire (cl.JBV)

fr. Costanzo de Opertis, qui avait au château Saint-Pierre dirigé d'importants travaux de renforcement (fig. 12) des fortifications, entreprit la reconstruction de l'hospice Sainte-Catherine à Rhodes, achevée en 1516, comme l'atteste la date gravée dans le caisson de la façade ouest de cet établissement. Un an plus tard, étant toujours dans les fonctions d'amiral, il termina l'hôtel qu'il avait fait construire au couchant de celui de Diomèdes de Villaragut. Il n'en reste guère aujourd'hui, dans un état de délabrement avancé, que la façade orientale dont les baies et les portes ont été obturées, mais qui a conservé un caisson (fig. 13) à ses armes avec la date de 1517. Il n'y a de doute qu'il fit construire ou remanier aussi d'autres bâtiments dans la ville. Plusieurs pierres où sont sculptées ses armes l'attestant (fig. 14). S'il fut par la suite élu prieur de Lombardie en 1518, il vivait encore l'année suivante. Il n'y a de doute que c'est durant les quatre années de ses fonctions d'amiral, qu'il fit réaliser le vitrail de la lancette centrale de la cathédrale Notre-Dame de Rhodes.

*Témoignages sur l'héraldique de la chapelle conventuelle Saint-Jean (dalles tumulaires, caissons, vitraux)*

Rottiers a également eu la chance de pouvoir pénétrer dans la chapelle conventuelle Saint-Jean<sup>46</sup> (fig. 15) et d'y observer les quelques témoignages qui y subsistaient alors et notamment les vitraux. On sait que cette chapelle, dépouillée de son décor liturgique et dont les tombeaux et les dalles tumulaires avaient été violés après la victoire des Ottomans en décembre 1522, a été totalement détruite par l'explosion, en 1856, de barils de poudre entreposés dans une crypte. Aussi le témoignage de Rottiers, l'un des seuls à avoir réussi à pénétrer dans l'édifice et l'avoir décrit, est-il infiniment précieux. C'est à son peintre que l'on doit le dessin du tombeau<sup>47</sup> du grand-maître Carretto, le seul qui semble avoir subsisté après le viol des sépultures. Rottiers indique que parmi les fragments alors encore

<sup>46</sup> Le texte rédigé sur cette chapelle en même temps que la communication présentée en 1996 sur les tombeaux n'ayant toujours pas paru, on renvoie à LUTTRELL : *The town of Rhodes*, p. 94–99 et à l'article de mon ami Γιωργος ΝΤΕΛΛΑΣ : « Οι μεγαλες ιπποτικες εκκλησιες της Ροδου», et notamment à ses pl. 329 et 332.

<sup>47</sup> Jean-Bernard de VAIVRE : « Les tombeaux des grands-maîtres des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Rhodes », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, 1996, p. et, sous le même titre, un texte plus complet, dans *Fondation Eugène Piot, Monuments et Mémoires publiés par l'académie des Inscriptions et Belles-lettres*, t. 76, 1998, p. 35–89, le tombeau Carretto étant reproduit p. 71, fig. 26.



Fig. 15 Intérieur de la chapelle Saint-Jean, par Rottiers (cl.JBV).

visibles, il reconnut les armes de « Roger du Pin<sup>48</sup>, Philibert de Naillac et d'autres, qui me sont inconnues, sur lesquelles on voit trois lions<sup>49</sup> ». Il subsistait encore d'autres armoiries dans cette chapelle. En effet, le médecin suédois Hedenborg<sup>50</sup>, qui vivait à Rhodes au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, a laissé des notes manuscrites pour un ouvrage qui ne parut jamais. Il écrivait ceci : « L'église Saint-Jean est maintenant transformée en mosquée. D'après des départs d'arcs de voûte et d'autres traces analogues tout près du mur de l'édifice de l'église même, il apparaît que ce bâtiment a été beaucoup plus grand autrefois et

a été démolie par les Turcs. Au-dessus de la porte septentrionale de la chapelle se trouvent trois écus : les armoiries du pape, celles de la Religion et enfin celles du grand-maître Villeneuve (fig. 16). À l'intérieur de l'église, dans le chœur et sur une voûte, se voient les armoiries du grand-maître Corneillan<sup>51</sup> (fig. 17) ». Détruite également en même temps que la chapelle, une tour clocher avait été édifiée à quelques mètres au sud-ouest du mur pignon de l'église. Elle a été très mal dessinée par Hedenborg, mais avait en revanche été figurée très précisément pour sa face sud par Eugène Flandin (fig. 18), grâce à qui l'on sait qu'il existait là une liaison par un escalier parallèle au gouttereau méridional<sup>52</sup>,

<sup>48</sup> Ce ne peut avoir été la tombe du grand-maître Roger des Pins, car, ainsi que je l'ai noté dans l'étude précitée en reproduisant, fig. 5, le fragment vu par Rottiers et dessiné par Witdoeck, l'écu portait le chef de la religion, disposition anachronique pour l'époque de ce grand-maître et d'ailleurs jamais par la suite utilisé après l'élection au magistère.

<sup>49</sup> Il s'agissait de la tombe de fr. Jean Cotet, prieur d'Auvergne. Jean-Bernard de VAIVRE : « Contributions de trois commandeurs du prieuré d'Auvergne aux fortifications du Lango et du château Saint-Pierre », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, 2008.

<sup>50</sup> Johan Hedenborg, né le 21 octobre 1787 à Hedesöcken en Östergötland, médecin, vécut à Rhodes de 1840 à 1856. Une notice biographique le concernant se trouve à la note 11 de l'article « les armes des grands-maîtres de Rhodes », *AHS*, 2009-II.

<sup>51</sup> Johan HEDENBORG : *Geschichte der Insel Rhodos von der Urzeit bis auf die heutigen Tage nebst einer historischen Uebersicht der Völker Griechen, Römer, Araber, Franken und Türken, welche die Inseln beherrscht haben : mit einer Sammlung vieler Inscriptionen so wie vieler Abbildungen von Monumenten besonders aus dem Mittel Alter*. Le manuscrit est conservé à la bibliothèque de l'Institut historique et archéologique de Rhodes, t.III.

<sup>52</sup> Le dessin de Witdoeck pour Rottiers de la face méridionale de la chapelle a été pris du coin de la ruelle au fond de laquelle on voit trotter un âne. Aussi les deux dessins se complètent-ils, permettant d'avoir une connaissance assez détaillée des dispositions de cet édifice durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle avant sa disparition en 1856.

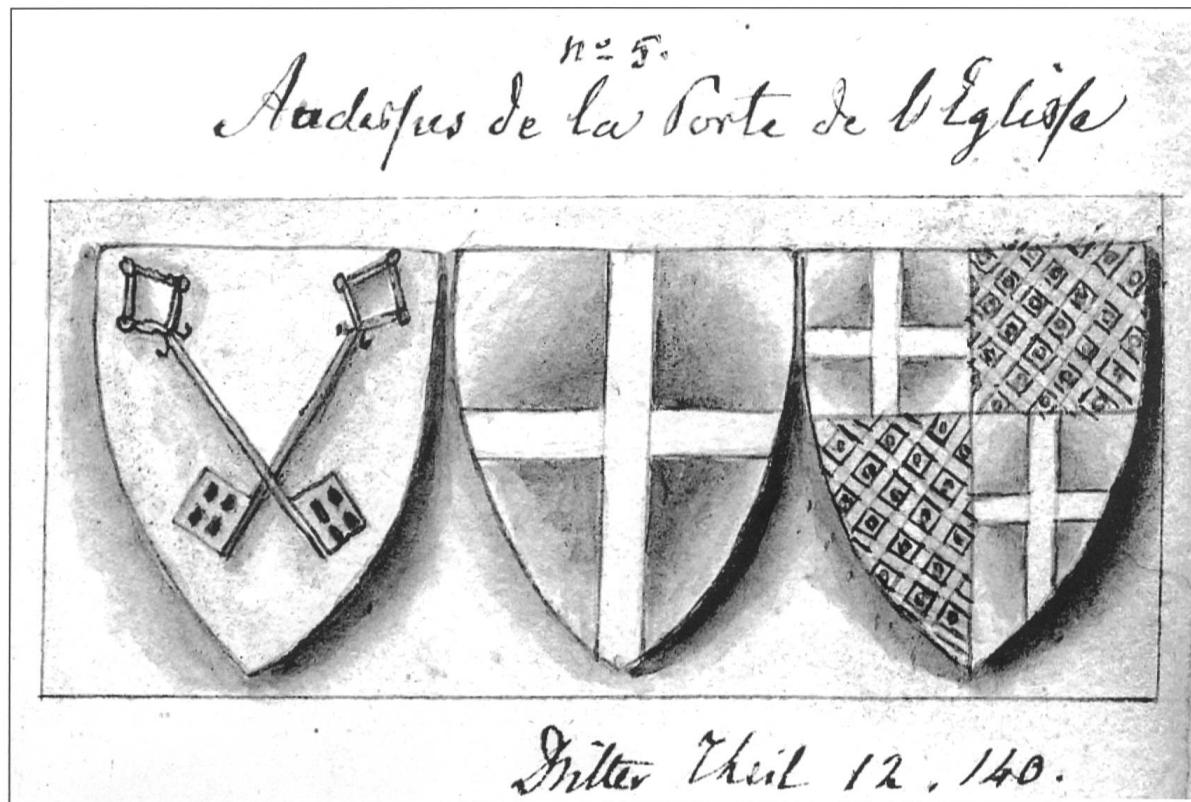


Fig. 16 Écus du Saint-Siège, de la Religion et de Villeneuve vus par Hedenborg (cl.JBV)

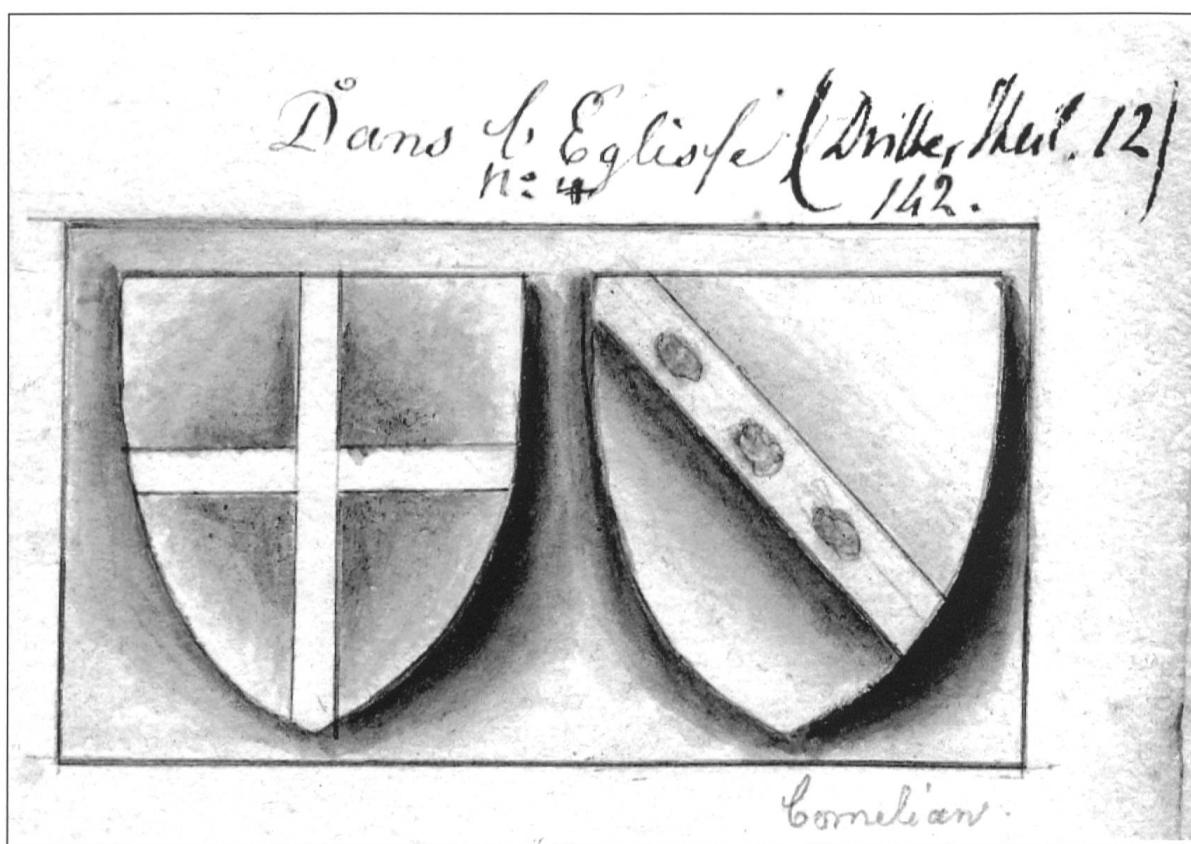


Fig. 17 Écus de la Religion et de Corneillan vus par Hedenborg dans le chœur de la chapelle Saint-Jean (cl.JBV)

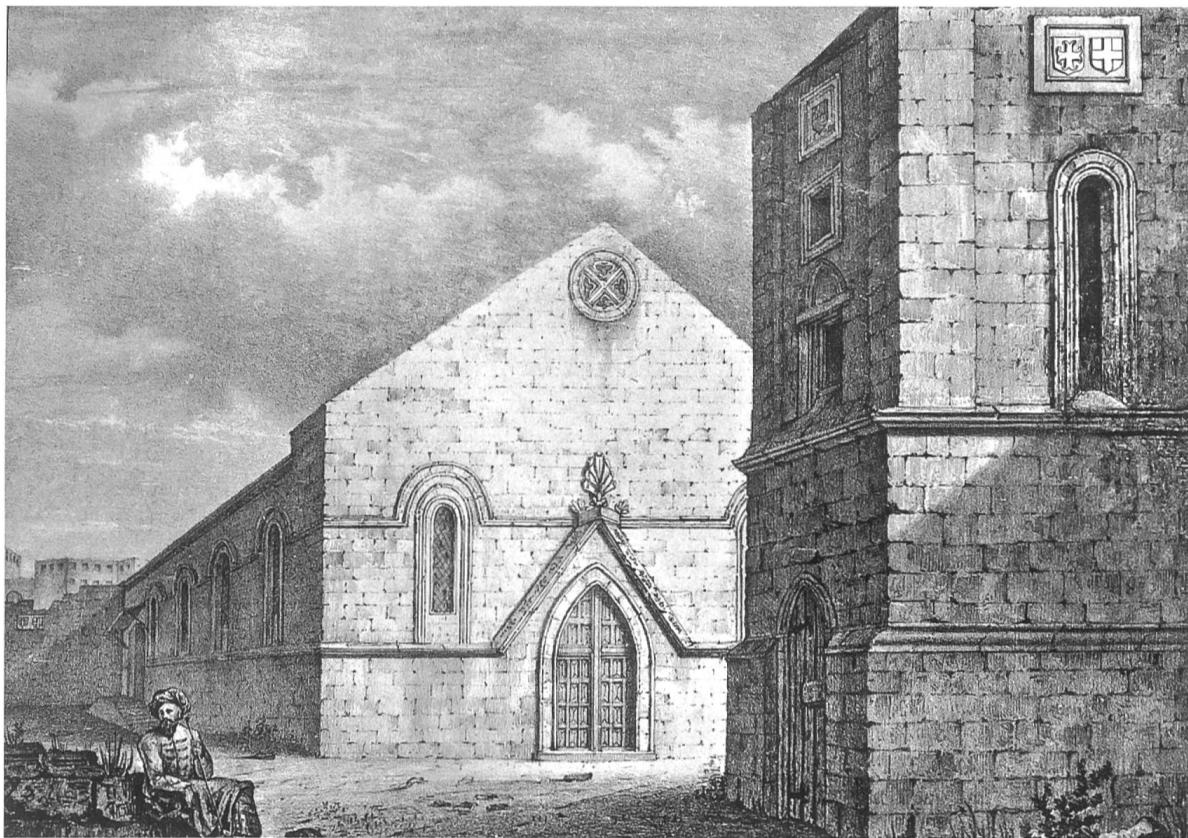


Fig. 19 La chapelle conventuelle, vue de l'ouest. Le caisson avec les trois écus se trouvait au-dessus de la porte nord, au fond (cl.JBV)

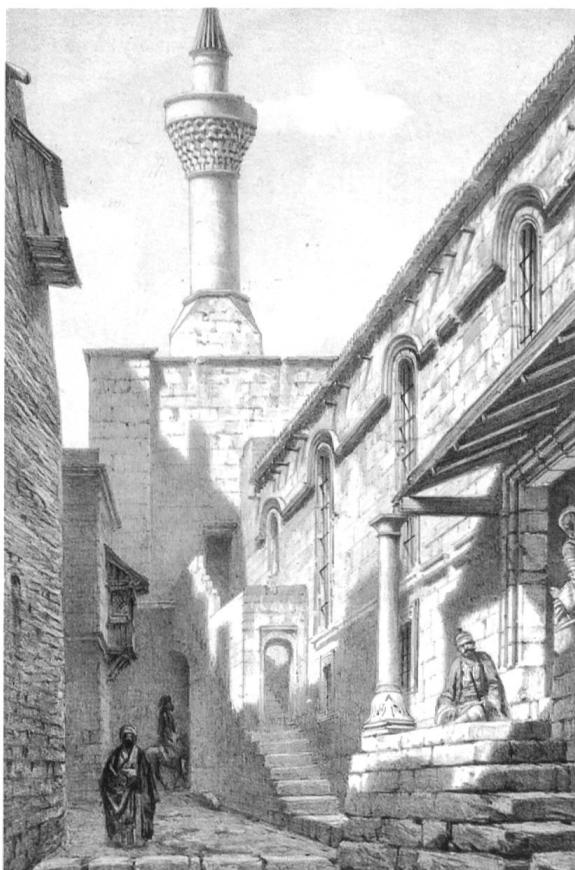


Fig. 18 Chapelle conventuelle Saint-Jean, par Flandin (cl.JBV)

entre le bas-côté extérieur sud de la chapelle et cette tour clocher, sur laquelle les Turcs avaient superposé un minaret<sup>53</sup>. Rottiers a également donné une utile vue de la chapelle depuis l'ouest (fig. 19). En arase du mur ouest de cette tour clocher, il y avait un caisson portant les armes de la Religion et celles du grand-maître Pierre d'Aubusson, ce qui laisse penser qu'elle fut restaurée après le siège de 1480. D'autres réparations furent entreprises sous le magistère d'Emery d'Amboise, qui fit insérer alors dans le mur nord un autre caisson avec ses armes et la date de 1509 (fig. 20). Les dessins relevés montrent que les baies qui éclairaient la nef et les bas-côtés de la chapelle (fig. 21) conservaient encore, en 1826, leurs vitraux de l'époque des chevaliers. Ils comportaient les armes de Fluvia, qui avait fait des libéralités pour la chapelle, et celles d'Orsini. Rottiers a en effet fait relever les verrières avec soin. Sur les dessins pris par Witdoeck du gouttereau sud, comme sur la vue de l'intérieur de l'édifice (fig. 22), on voit distinctement des rondels comportant des écus aux armes des grands-maîtres Fluvia et Orsini,

<sup>53</sup> Plusieurs relations anciennes disent que ce minaret fut plusieurs fois jeté à bas par les fréquents tremblements de terre, puis à chaque fois reconstruit.

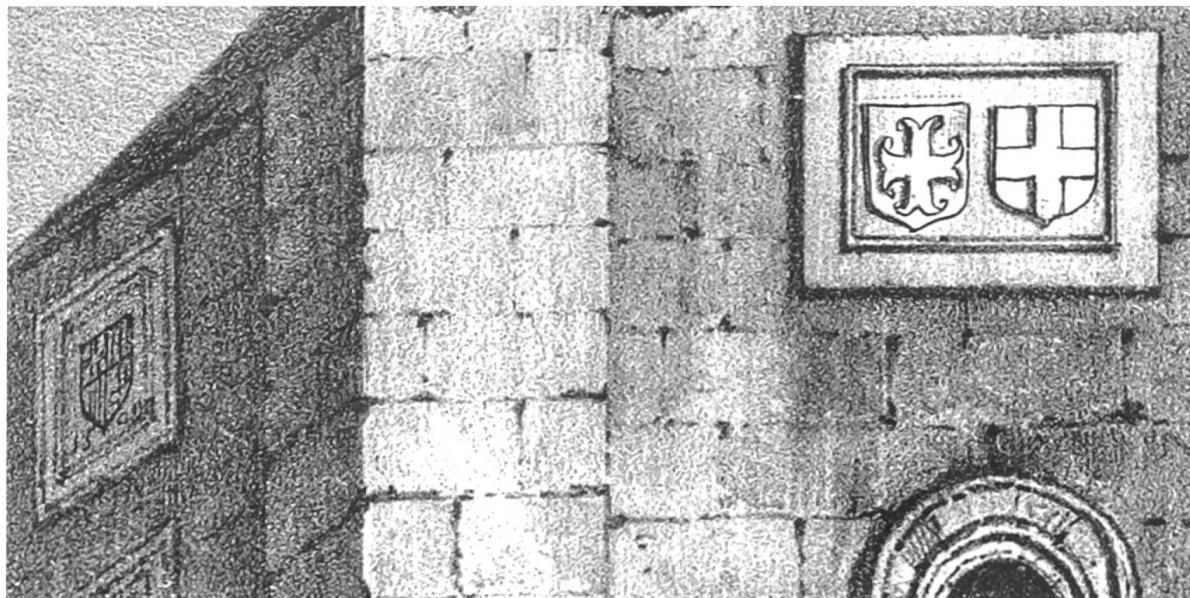


Fig. 20 Détail des deux caissons du clocher-tour, d'après Rottiers (cl.JBV)

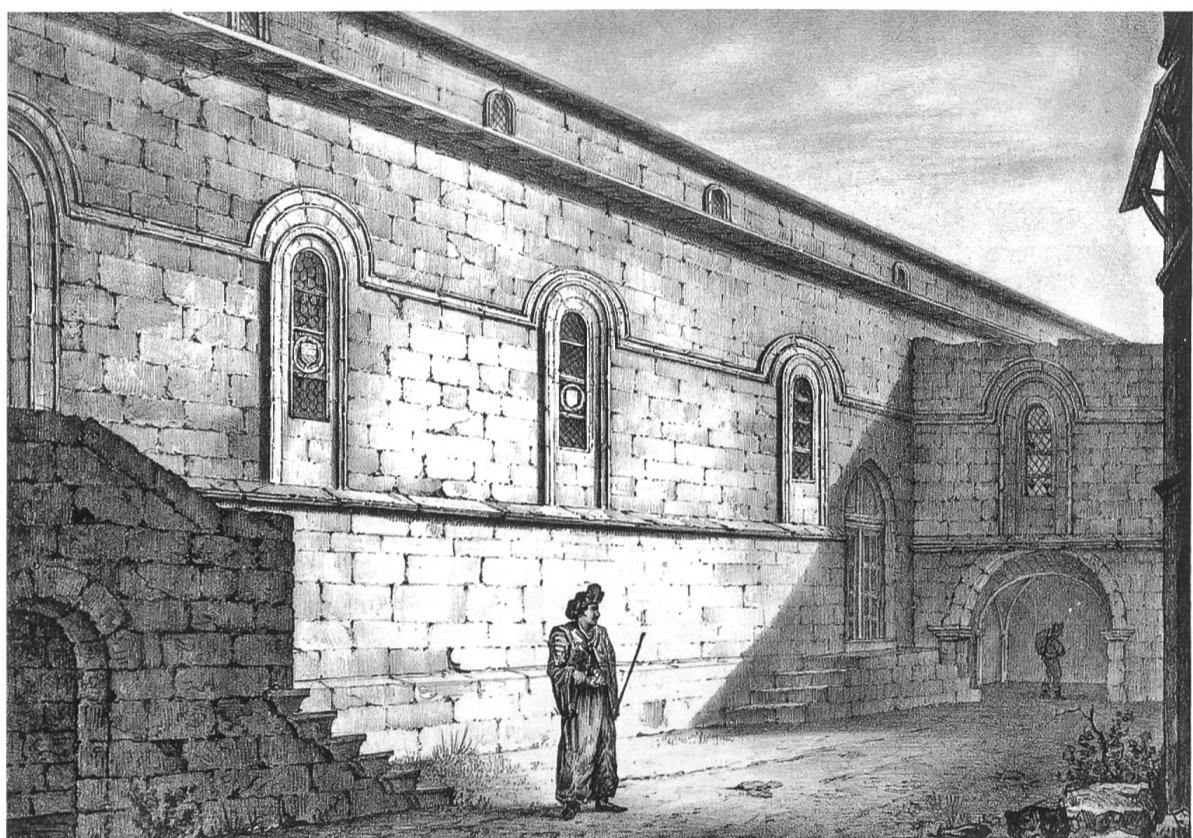


Fig. 21 Mur gouttereau méridional de la chapelle saint-Jean, d'après Rottiers (cl.JBV)

lequel portait bandé d'argent et de gueules de six pièces au chef d'argent chargé d'une rose de gueules boutonnée d'or et soutenu d'une devise du même (fig. 23). Un dessin très précis le rappelle et permet donc de dater la pose de ces vitraux entre 1467 et 1476. Il est même possible

d'être plus précis et de proposer une date, voire une provenance précise pour ces pièces de vitrerie, d'autant qu'il ne devait pas y avoir sur l'île de maîtres verriers assez habiles pour exécuter de telles œuvres. Or, un chapelain de l'ordre, Jean Husson dit Le Noir, connu notamment

par l'importante lettre qu'il adressa à la commanderie de Voulaines<sup>54</sup> lors du siège de 1480, fut autorisé à régler les arrérages qu'il devait pour la commanderie de Braux dont il avait été investi en mars 1470 « assavoir en voirre pour verrières en telle manière que pour ladite somme ledit frère Jehan Husson fera apporter en Rodes voirre de verrières pour icelle somme 168 florins, 9 gros et 9 deniers tant blanc comme paint, tout prest et recuit, comme appartient bon et suffisant pour mettre en œuvre et se doye compter pour chacun pied en quarrure du paint et figuré ung escu d'or et du blanc iiiii johannes<sup>55</sup> ». Il y a en outre trace d'un paiement du 2 avril suivant par le grand-maître Orsini « *pro vitris*<sup>56</sup> ». Il est donc assez probable que les vitraux aux armes d'Orsini dans la chapelle conventuelle aient été exécutés en France et, précisément, dans la région lorraine, spécialisée dans la production de verre de vitraux pour les églises<sup>57</sup> et où le chapelain Jean Husson dit Le Noir était à la tête de la commanderie de Braux<sup>58</sup>. Ils auraient donc été placés là dans la seconde partie de l'année 1470<sup>59</sup>.

<sup>54</sup> Le texte de cette lettre, inséré dans le récit de voyage de Pierre Barbatre, se retrouve dans une copie manuscrite, *Copie des lettres excriptes de Rodez le XIII<sup>e</sup> de septembre mil .III<sup>e</sup> III<sup>xx</sup>, du siege qui a esté devant Rodes par les Turcs et de la levee d'icelluy par les chevaliers dudit Rode*, à la BnF, ms.fr. 3887, aux f° 170–171. Le nom de Jean Husson, dit Le Noir, est très explicitement mentionné dans le texte de ce manuscrit qui a été édité par Laurent VISSIERE : « Le siège de Rhodes par les Turcs et sa médiatisation européenne (1480–1481) », communication au colloque *Conflits et opinion(s), XIII<sup>e</sup>–XIX<sup>e</sup> siècle* (Université du Maine, 4–6 mai 2009), à paraître.

<sup>55</sup> AOM 378, f° 24 v°.

<sup>56</sup> AOM 379, f° 184 r°.

<sup>57</sup> Michel PHILIPPE : « Ampleur et diversité de la production du verre plat dans le royaume de France (XIV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles) », *Verre et fenêtre de l'Antiquité au XVIII<sup>e</sup> siècle, Actes du premier colloque international de l'association verre et histoire*, Paris, 2005 : « Le verre normand, comme le lorrain, peuvent être réalisés en blanc et en couleurs. Il semble cependant que ce dernier – utilisé dans le vitrail – devienne au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle une spécialité lorraine [...] Le verre lorrain est particulièrement apprécié pour la vitrerie religieuse car il est coloré, plus dur et plus grossier que le verre en plateau. On peut supposer que ce verre lorrain descend en quantités vers Lyon, notamment, où il est dispensé de péage. »

<sup>58</sup> Aujourd'hui sur la commune d'Ancerville, Meuse, arr. Bar-le-Duc, cant. d'Ancerville.

<sup>59</sup> Les autres chantiers nécessitant la pose de vitraux sont postérieurs à cette période et il est certain par exemple que ceux de la cathédrale sont, comme cela a été montré, postérieurs à 1480. Quant à ceux qui devaient orner les baies de Sainte-Marie du bourg, des boulets ayant presque totalement détruit l'édifice durant le premier grand siège, c'est au cours des deux dernières décennies de ce siècle que de nouvelles verrières durent être commandées.

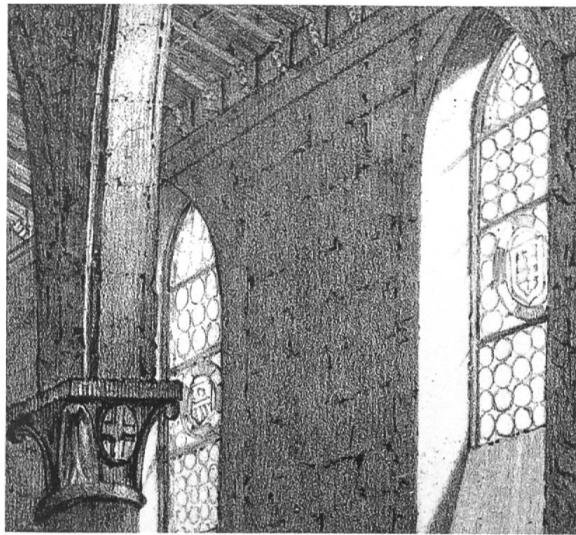


Fig. 22 Détail des vitraux du collatéral sud de la chapelle Saint-Jean, d'après Rottiers (cl.JBV)

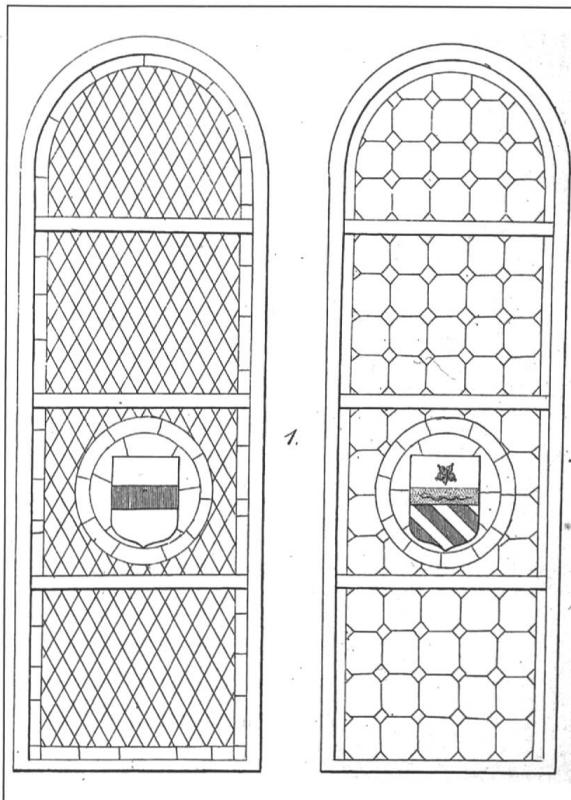


Fig. 23 Egl. Vitraux aux armes de Fluvia et d'Orsini d'après Rottiers (cl. JBV)

#### *Pierres tombales de l'église présumée des Franciscains*

Le sol de la chapelle conventuelle était en grande partie constitué de dalles tumulaires des principaux dignitaires de l'ordre décédés à Rhodes, mais il y avait de telles pierres tombales dans les autres églises, notamment dans la cathédrale latine. Rottiers rapporte d'ailleurs les propos de Dimitri à ce sujet : « Vous aurez sans

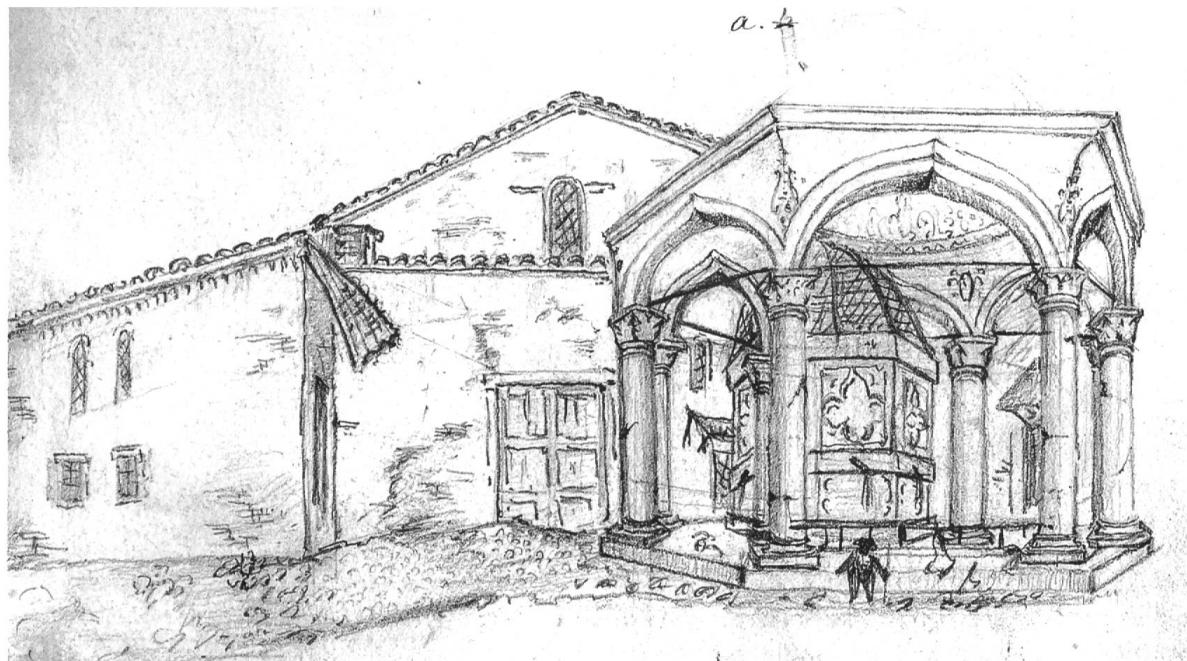


Fig. 24 L'église des Franciscains, vue par Hedenborg (cl.JBV)

doute remarqué aussi plusieurs pierres tumulaires ça et là dans l'église : le temps en a presque totalement effacé les inscriptions, mais autant que j'ai pu en juger par quelques mots et les croix de l'ordre, elles appartenaient à la sépulture des chevaliers... ». Rottiers, qui appelait la cathédrale église Sainte-Catherine, n'en dit pas plus. Hedenborg, parlant d'un édifice qu'il croyait être l'église des franciscains (fig. 24) et dont il précise la situation dit : « Cette église, au bord d'une source et à gauche au bout de la rue principale, accostée d'échoppes misérables, est transformée en bains et divisée en deux parties, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes. Plusieurs grands-maîtres furent enterrés ici et, entre autres, le grand-maître Juliac, dont on a traîné le sarcophage dans une rue étroite, où il est utilisé comme réservoir d'eau pour les ablutions des Turcs avant la prière. » Et il décrit le sarcophage du tombeau du grand-maître Robert de Juilly, aujourd'hui conservé à Paris<sup>60</sup>, et qui avait été traîné à l'extérieur de l'ancienne église<sup>61</sup>. Puis il poursuit : « Dans la partie du bain réservée pour les femmes, il y a plusieurs pierres tombales qui sont dans un tel état de détérioration qu'on ne peut plus les déchiffrer : seulement une a encore, pour une partie, l'inscription intacte. » Et il a dessiné cette dalle

tumulaire (fig. 25), déchiffrant – plutôt mal que bien – l'inscription de la bordure, sans cependant identifier le personnage qu'elle recouvrait. Cinquante ans plus tard, Belabre qui vit aussi cette pierre, fut plus précis dans sa lecture<sup>62</sup>. La dalle a été recueillie<sup>63</sup> et enfin bien étudiée par Albert Gabriel<sup>64</sup>, qui a été en mesure de déchiffrer presque complètement l'inscription de la bordure et de prendre un estampage montrant ceux des traits de la figuration qui n'avaient été effacés (fig. 26). Or, il s'agit manifestement de l'un des premiers titulaires de la cathédrale latine, archevêque latin de Rhodes. Son nom était Bernard, il avait été évêque de Lango (Kos), mais appartenait à l'ordre de saint François. La légende de la dalle était la suivante :

HIC JA[CET VENERABIL]IS FRA[TER...]/  
BERNARDVS] ... SA : ORD[IN]IS.  
FR[ATRV]M MI[N]OR[VM] :D[E]I :  
GRA[TI]A : ARCHIEP[ISCOPV]S :  
COLOCEN[SIS] : QUI /  
HOBIIT ANNO D[OMIN]I MILL[ESIM]O  
CCC XXXV /  
DIE XIII MENSIS AVGUSTI CVIVS ANIMA  
REQUIESCAT IN PA[CE]...

<sup>60</sup> Jean-Bernard de VAIURE : *Les tombeaux*, p. 51 sq et fig. 13, 14 et 15.

<sup>61</sup> Ou peut-être d'une autre car il ne donne pas la situation précise du sarcophage lorsqu'il le fit dessiner.

<sup>62</sup> BELABRE : *op.cit.*, p.153–154, avec une figure plus acceptable que celle d'Hedenborg.

<sup>63</sup> Pierre tombale au musée de Rhodes. Marbre grisâtre de 2,06 m sur 0,92 m. Inventaire 1138 bis.

<sup>64</sup> Albert GABRIEL : *op.cit.*, p. 215.



Fig. 25 Dessin d'Hedenborg d'une dalle tumulaire. Il s'agit de celle d'un archevêque de Rhodes (cl. JBV)

D'autres sources<sup>65</sup> indiquent que Bernard fut bien archevêque de Rhodes. On a ainsi la date de sa mort et le type de l'une des rares tombes d'un archevêque latin d'Orient. Ceci étant, l'identification de l'église des franciscains aux bains turcs n'est pas tranchée. Elle avait été avancée par Hedenborg. Belabre, cinquante ans plus tard, l'appuya<sup>66</sup>. Albert Gabriel ne croyait cependant pas que l'édifice qui, depuis des siècles, sert de hammam, était l'église de l'ordre

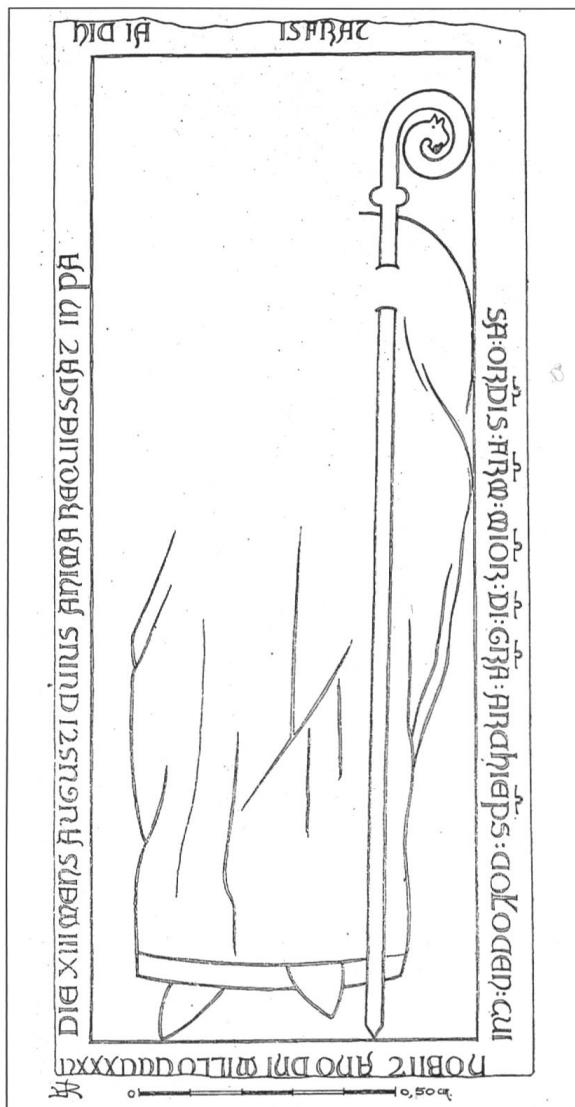


Fig. 26 Dalle tumulaire de l'archevêque Bernard

de Saint-François<sup>67</sup>, qu'il situe ailleurs. Il est certain que les dispositions de la construction proposée par Hedenborg sont assez déroutantes. Si un archevêque de Rhodes décédant dans la ville de son siège apostolique ne pouvait que souhaiter d'être inhumé dans sa cathédrale ou

<sup>65</sup> Giorgio FEDALTO : *La Chiesa latina in Oriente*, Verona, 1976, t. II, p. 88, citant notamment MOLLAT : *op.cit.*, n° 20998.

<sup>66</sup> Baron de BELABRE : *Rhodes of the knights*, Oxford, 1908, p. 153.

<sup>67</sup> Avec beaucoup de précautions, Albert Gabriel a proposé d'identifier l'église des franciscains à la mosquée Khourmaly Medressé, laquelle, située à quelques dizaines de mètres au levant de l'ancienne porte Saint-Georges, a été récemment très bien restaurée. En dépit de mon admiration pour les travaux inestimables de Gabriel, je doute personnellement de la justesse de sa proposition sur ce point précis. On sait que les franciscains s'établirent à Rhodes dans un couvent et une chapelle sous le vocable de Saint-Marc. Or, une chapelle Saint-Marc a bien existé dans cette partie de la ville et il en subsiste le chœur et le chevet, dans l'emprise de l'actuelle fondation Marc de Montalembert. Mary Du Puis parle d'ailleurs d'« une petite église de Grecs, près du château », ce qui correspond bien à l'oratoire en question.



Fig. 27 La maison considérée comme du métropolite grec. État en 1982 (cl.JBV)

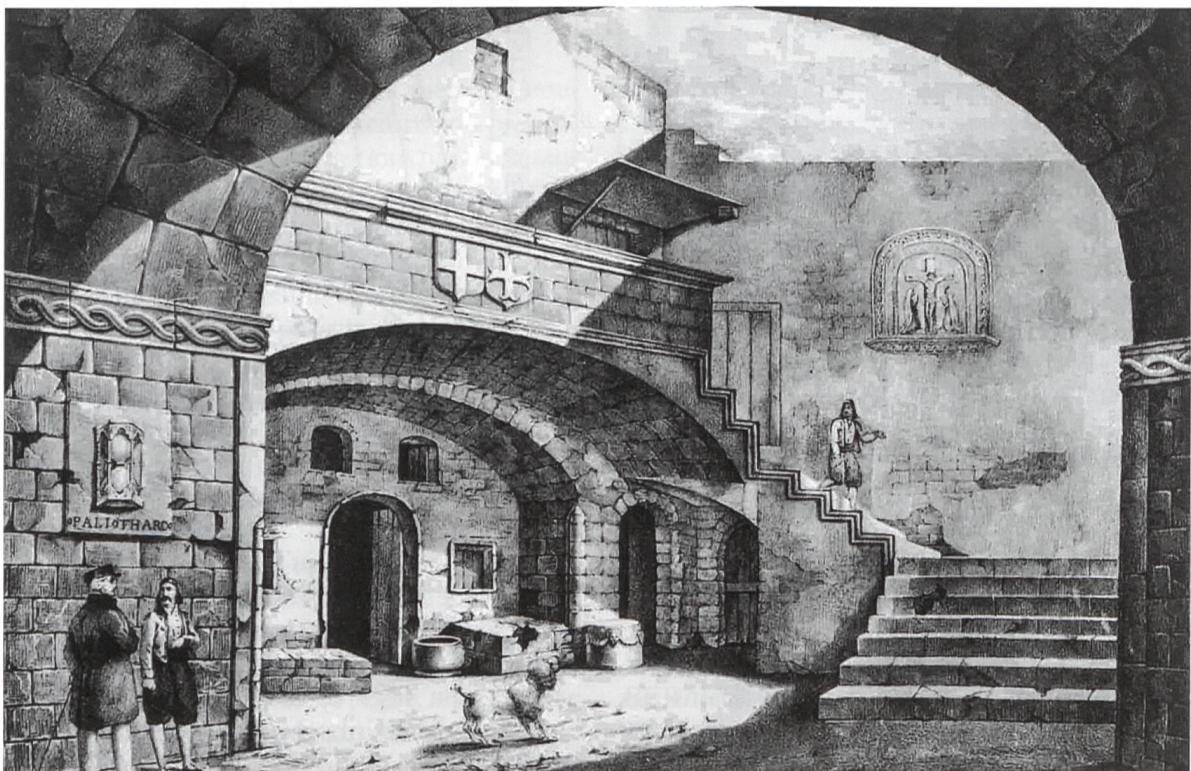


Fig. 28 L'«amirauté» selon Rottiers (cl.JBV)

dans l'église de son ordre, il est en revanche certain aussi que les franciscains ne furent officiellement introduits dans l'île pour s'y établir dans un couvent que tardivement, précisément le 12 juin 1457<sup>68</sup>. Comme l'implantation d'un

couvent pour les franciscains est de plus de deux siècles postérieure à la mort de l'archevêque, il est possible que les membres de cet ordre aient voulu récupérer la tombe d'un illustre prédécesseur à Rhodes en la transportant dans leur établissement, par exemple lors de la reconstruction de la cathédrale, après la violente tempête de 1476 qui l'endommagea. Il n'est pas

<sup>68</sup> BOSIO : *op.cit.*, t. II, p. 257.

exclu non plus que les Turcs aient collecté, beaucoup plus tard, diverses dalles pour disposer d'un pavement commode pour leur hammam. La question, ce me semble, reste sur ce point ouverte. Il n'en demeure pas moins que la dalle de l'archevêque Bernard constitue un élément important pour l'histoire de la cathédrale latine de Rhodes.

Les dalles tumulaires qui pavent les établissements religieux de Rhodes et le cimetière situé autour de la chapelle Saint-Antoine ont, pour beaucoup, disparu. Après la conquête de l'île, les Ottomans en utilisèrent un certain nombre, parfois pour remparer les murailles. C'est là que les voyageurs du XIX<sup>e</sup> siècle en signalèrent plusieurs. Certaines d'entre elles ont été déposées par la suite au musée de Rhodes, dans des dépôts lapidaires et, plus récemment, dans des salles basses du palais magistral. Quelques-unes ont été bien publiées par Albert Gabriel<sup>69</sup> et d'autres l'ont été plus récemment<sup>70</sup>. De nouvelles études devraient, dans de prochaines livraisons des Archives héraldiques suisses, aborder le cas de certaines d'entre elles.

#### *L'hôtel des Zaccaria de Venise*

La question du lieu des résidences de l'archevêque latin et du métropolite grec est trop complexe pour être traitée au fond ici, mais, dans la mesure où a été abordé le cas de la cathédrale, on voudrait s'arrêter sur le cas d'un édifice important, situé dans le bourg de Rhodes, au delà du bailliage du commerce et à relative proximité de Sainte-Marie du bourg. Sur l'actuelle place des martyrs juifs, c'est un vaste bâtiment (fig. 27) dont Albert Gabriel a relevé le plan<sup>71</sup> et qu'il appelle la *maison n°31* dans la description des anciens édifices de la ville. Plusieurs hypothèses ont été avancées s'agissant de sa destination.

Rottiers qui vit cette maison n'en a pas fait reproduire la façade, mais a donné une vue de l'accès à l'étage, l'appelant « l'amirauté ». La vue de Witdoeck semble prise sous la voûte d'accès et montre un escalier (fig. 28) à trois volées, dont la première est dans l'axe de l'entrée, avant de se

<sup>69</sup> Albert GABRIEL : *op.cit.*, p. 213–218.

<sup>70</sup> Jean-Bernard de VAIVRE : « Régnier Pot, lieutenant du grand-maître des Hospitaliers, et sa dalle tumulaire à Rhodes », *Materiam superabat opus. Hommage à Alain Erlande-Brandenburg*, Paris, 2006, p. 254–263.

<sup>71</sup> Albert GABRIEL : *op.cit.*, p. 110 sq.



Fig. 29 Sablier Palitharo PALI.THARO (cl.JBV)

prolonger parallèlement au mur du fond, lequel comporte sur sa partie haute un cadre à motif de cordes tressées abritant une Crucifixion. La rambarde du palier de l'étage supérieur est ornée d'une pierre sculptée des écus de la Religion et d'Aubusson. À l'extrême gauche de la composition, le dessinateur a figuré le colonel, s'entretenant avec son guide grec, Dimitri, sous un motif représentant un sablier, sous lequel sont inscrits les mots PALI THARO<sup>72</sup>. Or, on sait que cette pierre sculptée n'avait pas été insérée là, mais dans la paroi nord du passage situé sous la porte de la marine<sup>73</sup> (fig. 29). Ce n'est pas le premier exemple de libertés prises avec la réalité par le peintre de Rottiers. Il est certain cependant que l'immeuble vu par Rottiers est celui situé sur la petite place, les dispositions de la petite cour intérieure le prouvant (fig. 30).

<sup>72</sup> Cette devise n'a pas toujours été comprise. Cette expression ΠΑΛΙΘΑΡΟ, ou celle ΠΙΑΛΕΘΑΡΟ, qui figure sous l'écu de fr. Jacques de Bourbon sur un panneau conservé dans la cathédrale d'Apt, peut se traduire, comme on le fait communément, par *je reprends courage* (παλι θαρρω) mais elle pourrait aussi se lire παλι θαρρω πτω.

<sup>73</sup> Elle est attestée en cet endroit par de nombreuses autres sources. La pierre a finalement été enlevée et placée dans le mur oriental de la « vieille enfermerie ».



Fig. 30 L'entrée, vue intérieure (cl.JBV) PAS7506

L'identification de cet immeuble à l'amirauté avancée par Rottiers a été contestée par la suite et la thèse la plus vraisemblable semblait celle avancée, avec cependant beaucoup de précautions, par Albert Gabriel qui a proposé, compte tenu des inscriptions gravées sur des pierres de la façade et de celle du mur du fond, de voir dans cet édifice la résidence du métropolite grec, voire, selon d'autres, de l'archevêque latin. Ceci étant, du temps de Rottiers, la maison du métropolite était située ailleurs et Witdoeck

l'a d'ailleurs reproduite, figurant même devant sa demeure le plus haut dignitaire religieux de l'île. S'il est certain que les hôtels de prieurs ou de commandeurs de l'ordre des Hospitaliers comportaient souvent, au niveau de la rue, des magasins servant d'entrepôts, on pourrait s'interroger sur la nécessité de telles dispositions pour l'archevêque, même si l'indépendance probable de quatre magasins qui étaient sans doute loués relativise ce point.



Fig. 31 Écu aux trois pennons des Zaccaria de Venise (cl. JBV 1982)

L'aspect de la façade, abîmé après 1523 par des habitants turcs, a été quelque peu dénaturé ces dernières années d'une autre manière par l'adjonction moderne d'un auvent ; le cliché reproduit ici a été pris en 1982 avant cette modification. Ceci étant, un élément m'a, depuis longtemps, fait douter des identifications avancées jusqu'alors : la présence, au-dessus du portail extérieur, d'une pierre qui, par ses dimensions, a manifestement été prévue pour être précisément insérée là dès l'origine (fig. 31). Il ne peut donc s'agir, comme parfois ailleurs, d'un remploi. Dans un cadre à la bordure de feuilles stylisées, est sculpté un écu en targe, à la découpe italienne caractéristique, accosté de deux feuilles d'acanthe, sous une colombe<sup>74</sup> prenant son vol, en guise de cimier. Les armes sont aux trois bannières ou gonfalons. Sur le mur du fond de l'entrée, une pierre sculptée, non représentée par Rottiers, comporte encore aujourd'hui, dans un cadre carré à la bordure de billettes en quinconce, un autre écu en targe, suspendu par la guiche, avec les mêmes

<sup>74</sup> La colombe placée comme cimier n'est plus visible aujourd'hui car cachée sous des câbles électriques qui courrent sous le bandeau horizontal de la maison. On a donc préféré donner ici une photographie, de moindre qualité, mais que j'avais prise en 1982.



Fig. 32 L'écu de l'escalier (cl.JBV)

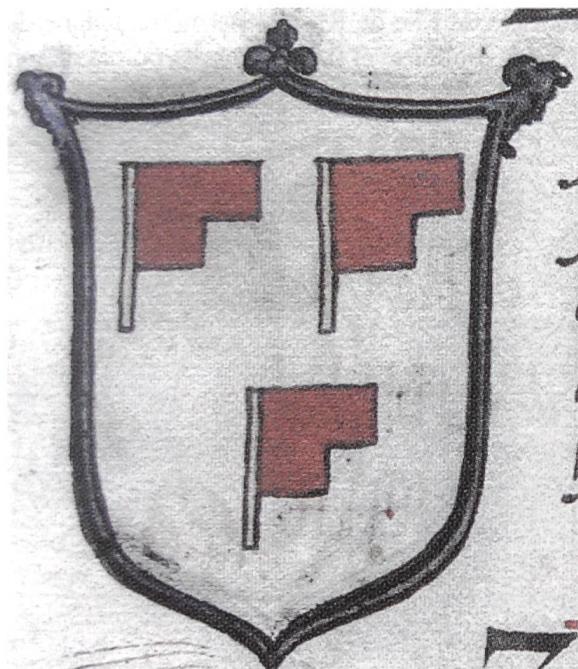


Fig. 32 L'écu de l'escalier (cl.JBV)

armoiries (fig. 32). On connaît la succession de tous les archevêques latins de Rhodes jusqu'au départ des chevaliers : aucun n'a jamais arboré ces armes. Elles ne sauraient non plus être celles de métropolites grecs. On ne peut donc que faire siennes sur l'identification de cet édifice les réserves exprimées par Giuseppe Gerola qui doutait que ce puisse être « le palais du grand commandeur, l'Amirauté ou le palais épiscopal.

Toutefois, malgré son incontestable importance, poursuivait-il, ses caractéristiques semblent indiquer qu'il s'agit là d'un simple hôtel particulier<sup>75</sup> ». Or, les armes sculptées au-dessus du portail extérieur et contre la seconde volée de l'escalier, aux trois gonfalons, sont peu communes, assez caractéristiques et toutes celles analogues, recensées pour l'époque probable de la construction de l'immeuble, n'ont été portées que par un très petit nombre de familles. Une seule semble bien devoir être retenue : les Zaccaria, de Venise, qui portaient d'argent à trois pennons ou bannières de gueules (fig. 33), comme le montre un armorial peint autour de 1500<sup>76</sup>. Cette famille a joué un certain rôle à Rhodes. Or, en 1517, Zorzi Zaccaria était le vice-consul de Venise à Rhodes<sup>77</sup>. D'autres Zaccaria, vénitiens, sont mentionnés dans les archives de l'ordre<sup>78</sup>. Ainsi, comme l'avait pressenti Gerola, cette grande maison devait bien être une maison particulière, l'hôtel des Zaccaria de Venise.

Les éléments héraldiques de ces quelques édifices de l'île de Rhodes permettent donc de mieux connaître et de préciser des points de son histoire du temps des chevaliers.

*Adresse de l'auteur :* Jean-Bernard de Vaivre  
Correspondant de l'Académie  
des Inscriptions et Belles-lettres  
Vieuxchâteau.  
F-71800 Amanzé

<sup>75</sup> Giuseppe GEROLA : *op. cit.*, p. 311.

<sup>76</sup> Collection particulière. Cette photographie m'a été courtoisement communiquée par mon ami Michel Popoff, que je remercie de son aide et de sa communication à ce sujet.

<sup>77</sup> Nicolas VATIN : *L'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, l'Empire ottoman et la Méditerranée orientale entre les deux sièges de Rhodes 1480–1522*, Louvain-Paris 1994, qui cite une mention par SANUDO : *Diarii*, XXV, 58, d'une lettre en date du 20 septembre 1517, relatant un envoi d'ambassadeur à la Porte.

<sup>78</sup> Par exemple AOM 83, f° 61, le grand-maître et le couvent donnant, le 12 mai 1522, un sursis à Antoine Zaccaria pour le mois de juillet suivant.